

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section physique-chimie option chimie, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Cécile BRUYERE
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidents

M. Pierre DESBIOLLES
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
M. Olivier DURUPHTY
Professeur des universités

Administration centrale

Académie de PARIS

Membres du jury

Mme Valérie ALEZRA
Maîtresse de conférences

Académie de VERSAILLES

Mme Sabrina BEN BRAHIM
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de GRENOBLE

Mme Agathe BONNEMAISON
Professeure de chaire supérieure

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. FABIEN CAILLIEZ
Maître de conférences

Académie de VERSAILLES

M. Christophe COUDRET
Directeur de recherche

Académie de TOULOUSE

Mme Emilie FREMONT
Professeure de chaire supérieure

Académie de CRETEIL

M. Fabrice GUYON
Maître de conférences

Académie de BESANCON

M. Christophe JORSSEN
Professeur de chaire supérieure

Académie de PARIS

Mme EMMANUELLE LAAGE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Arnaud LE PADELLEC
Maître de conférences

Mme FLORENCE LEVECQUE
Professeure de chaire supérieure

M. Florent PANNETIER
Professeur de chaire supérieure

Académie de VERSAILLES

Académie de TOULOUSE

Académie de VERSAILLES

Académie de BORDEAUX

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 27 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

